

TABLE DES MATIÈRES

<i>Pourquoi un guide T.V.A. pour les A.S.B.L. ?</i>	3
<i>Table des abréviations</i>	5
<i>Titre 1 - Les gestionnaires des A.S.B.L.</i>	19
1. Administrateur, gérant, liquidateur, dirigeant, apporteur d'industrie	19
2. Membres fondateurs et membres adhérents d'une A.S.B.L.	20
3. Contribution payée pour siéger au conseil d'administration d'une A.S.B.L.	21
<i>Titre 2 - L'assujettissement à la T.V.A. des A.S.B.L.</i>	23
1. Catégorie d'assujettissement	23
A. Catégories d'assujettis	23
B. Comment déterminer l'assujettissement d'une A.S.B.L. ?.....	24
C. Principe d'exonération de la T.V.A. pour les A.S.B.L.....	25
2. Cotisations	27
A. Notion de cotisation.....	27
B. Cotisation soumise à la T.V.A.	28
C. Cotisation complémentaire payée par les adhérents à une mutualité.....	32
3. Subventions et subsides	32
A. Taxation des subsides.....	33
B. Subsides pour la promotion de produits wallons	34
C. Subsides à la diffusion et à la promotion.....	35
D. Subsides dans le secteur des fourrages séchés.....	36
4. Publicité	36
5. Travaux d'étude et de recherche	37
6. Patronage d'autres A.S.B.L.	37
7. Soumissions	37

8.	Apport d'une activité dans l'association.....	38
9.	Autres activités	38
Titre 3 - Les obligations T.V.A. des A.S.B.L.		39
1.	Identification à la T.V.A.	39
2.	Début d'activité	40
3.	Mandat bancaire.....	41
4.	Compte courant T.V.A.	41
5.	La déclaration périodique à la T.V.A.	41
6.	La liste annuelle des clients assujettis (listing clients)	42
7.	Le relevé trimestriel des livraisons intracommunautaires (listing intracommunautaire)	42
8.	Comptabilité	43
9.	Facturation.....	44
A.	Principe de facturation.....	44
B.	Caractère facultatif de la dispense	45
C.	Moment où la taxe devient exigible	45
D.	Obligations comptables	46
E.	Facturation «pro forma» de prestations gratuites à des A.S.B.L.	46
F.	Facturation au taux réduit de 6 % par une A.S.B.L.....	47
10.	Conservation des livres et documents	48
A.	Délais de conservation.....	48
B.	Sanctions.....	49
11.	Communication des livres et documents comptables.....	49
A.	Droit d'emporter les livres et documents.....	50
B.	Droit de visite des locaux professionnels.....	50
C.	Fourniture de renseignements à l'Administration.....	51
12.	Le contrôle T.V.A.	52
13.	Note ou reçu T.V.A.	52
Titre 4 - La déclaration périodique à la T.V.A.		53
1.	Régimes de dépôt des déclarations T.V.A.....	53
A.	Déclaration mensuelle	53
B.	Déclaration trimestrielle	53

2.	Délais de dépôt de la déclaration périodique à la T.V.A.....	54
3.	Rédaction de la déclaration périodique à la T.V.A.....	55
4.	Structure de la déclaration périodique à la T.V.A.	56
5.	Contenu de la déclaration périodique à la T.V.A.	57
	Cadre I - Renseignements généraux	57
	Cadre II - Opérations à la sortie.....	57
	Cadre III - Opérations à l'entrée	59
	Cadre IV - Taxes dues.....	62
	Cadre V - T.V.A. déductibles	63
	Cadre VI - Solde : une seule des deux grilles peut être remplie.....	65
	Cadre VII - Acompte : concerne uniquement le déclaration mensuelle de décembre	65
	Cadre VIII - Date et signature(s).....	66
	Décompte final.....	66
	Titre 5 - Les paiements de T.V.A.	69
1.	Délais de paiement de la T.V.A.....	69
	Intérêts de retard.....	69
2.	Acomptes T.V.A.	70
A.	Déposant mensuel.....	70
B.	Déposant trimestriel	71
3.	Remboursements de T.V.A.	71
	Conditions du remboursement d'un crédit d'impôt.....	72
	Titre 6 - Le calendrier T.V.A.....	73
	Titre 7 - Les régimes d'imposition des A.S.B.L.	75
1.	Le régime de la franchise.....	75
A.	Exonération de T.V.A.	75
B.	Démarches administratives	76
C.	Avantages du régime de la franchise	77
D.	Inconvénients du régime de la franchise	77
E.	Régularisations	77
2.	Le régime normal	79
3.	Le régime forfaitaire.....	79
A.	Remarque importante !.....	79
B.	Principe du régime forfaitaire	80
C.	Conditions d'accès au régime forfaitaire	81

D.	Deux forfaits sur mesure pour les A.S.B.L. qui exploitent une buvette ou une cafétéria.....	83
4.	Résumons-nous.....	84
Titre 8 - La déduction de la T.V.A.....		85
1.	Principe de la déduction de la T.V.A. chez une A.S.B.L.....	85
2.	Les T.V.A. entièrement déductibles.....	86
3.	Les T.V.A. non déductibles.....	87
4.	Les T.V.A. partiellement déductibles.....	90
	T.V.A. déductibles sur les voitures automobiles.....	90
5.	Déduction par les A.S.B.L. assujetties mixtes (ou partielles).....	91
A.	La règle du prorata général.....	92
B.	La règle de l'affectation réelle.....	94
C.	Prorata spécial.....	95
D.	Règle des 50 % pour les voitures automobiles.....	95
6.	Prélèvements et révisions.....	95
A.	Prélèvement d'une marchandise dans le stock.....	96
B.	Prélèvement d'un bien dans le stock pour l'investir.....	97
C.	Prélèvement de services.....	97
D.	Révision de la déduction en général.....	97
E.	Révision de la déduction sur les biens d'investissement.....	98
Titre 9 - Les achats dans l'Union européenne.....		101
1.	Les opérations intracommunautaires.....	101
2.	Les pays membres de l'Union européenne.....	102
3.	Les achats dans un pays de l'U.E. (acquisitions intracommunautaires).....	103
A.	La taxation des acquisitions intracommunautaires.....	103
B.	L'acquéreur est une A.S.B.L. non assujettie à la T.V.A.....	104
C.	L'acquéreur est une A.S.B.L. assujettie avec droit à déduction.....	104
D.	L'acquéreur est une A.S.B.L. sans droit à déduction (A.S.B.L. assujettie exonérée, assujettie franchisée ou personne morale non assujettie).....	106
E.	Acquisitions intracommunautaires de moyens de transport neufs.....	107

F.	Acquisitions intracommunautaires de produits soumis à accises.....	107
4.	Transport d'une acquisition intracommunautaire.....	108
5.	Résumons-nous.....	108
A.	Acquisitions intracommunautaires selon le statut de l'A.S.B.L. acheteuse	108
B.	Acquisitions intracommunautaires selon la nature des acquisitions.....	109
Titre 10 - Les ventes dans l'Union européenne.....		111
1.	Notion de livraison intracommunautaire.....	111
2.	Exemption de la T.V.A.....	111
3.	Les transferts.....	112
4.	Preuves de la livraison intracommunautaire.....	112
A.	Preuve par le numéro d'identification à la T.V.A. de l'acheteur	113
B.	Preuve par les documents de transport	113
C.	Autres preuves	114
5.	Résumons-nous.....	114
A.	Livraisons intracommunautaires selon le statut de l'acheteur	114
B.	Livraisons intracommunautaires selon la nature de l'opération	115
Titre 11 - Les prestations de services réalisées par les A.S.B.L.....		117
1.	Notion de prestations de services	117
2.	Nature des prestations de services.....	117
3.	Localisation des prestations de services	119
Titre 12 - Les importations (achats hors de l'U.E.).....		121
1.	Qu'est-ce qu'une importation ?.....	121
2.	Importation par une A.S.B.L. assujettie avec droit à déduction.....	121
3.	Importation par une A.S.B.L. assujettie sans droit à déduction.....	122

4.	Déclaration périodique à la T.V.A.....	122
Titre 13 - Les exportations (ventes hors de l'U.E.).....		125
1.	Qu'est-ce qu'une exportation ?.....	125
2.	Preuves de l'exportation.....	126
3.	Déclaration périodique à la T.V.A.....	126
4.	A.S.B.L. exportatrices.....	127
Titre 14 - Les associations de frais.....		129
1.	Association de frais constituée en groupement autonome indépendante de ses membres	129
A.	Exemption	129
B.	Groupements visés.....	130
C.	Conditions de l'exemption	131
D.	Nature des services rendus	131
E.	Qualité des membres	133
F.	Membres qui réalisent des opérations accessoires imposables.....	133
G.	Prorata entre opérations imposables et non imposables.....	134
H.	Sécurité juridique	134
I.	La quote-part réclamée par le groupement aux membres.....	135
J.	Déduction dans le chef des membres qui réalisent des opérations accessoires imposables	136
K.	Activité des membres.....	137
L.	Groupement avec membres établis dans un État membre de l'U.E.	138
2.	Association de frais non considérée comme une entité indépendante des membres	139
A.	Indivision comme groupement autonome.....	139
B.	Indivision qui n'est pas un groupement autonome	141
3.	Hôpitaux	143
4.	A.S.B.L. patronnant d'autres A.S.B.L.....	143
Titre 15 - Les A.S.B.L. dans le domaine artistique et culturel.....		145
1.	Théâtre, cinéma, concerts, expositions, chorégraphies, conférences.....	145

A.	Principe d'exonération de la T.V.A.....	145
B.	Réglementation en vigueur jusqu'au 01/01/2007 (les personnes morales ne sont pas exemptées)	146
C.	Nouvelle réglementation en vigueur au 01/01/2007 (les personnes morales sont également exemptées)	147
2.	Maisons de la culture & foyers culturels.....	148
3.	Radios libres	149
4.	Bureaux sociaux pour artistes	150
A.	Facturation de prestations d'artistes exécutants	150
B.	Facturation de prestations d'artistes de création	151
C.	Facturation de prestations de travaux immobiliers.....	152
D.	Facturation de livraisons de biens	152
5.	Organisation de concerts dans des édifices religieux	153
6.	Location d'œuvres d'art	154
7.	Théâtre	154
A.	Théâtre amateur	154
B.	Prestations pour un centre culturel	154
8.	Expositions	155
A.	Expositions artistiques.....	155
B.	Vente d'œuvres à l'occasion d'une exposition	156
Titre 16 - Les A.S.B.L. dans le domaine de l'enseignement....		157
1.	Principe d'exonération de T.V.A.....	157
A.	Transport d'élèves.....	157
B.	Voyages	157
C.	Fourniture de logement, nourriture, boissons	158
D.	Ventes de livres, manuels et fournitures scolaires.....	158
E.	Ventes de travaux d'élèves	158
F.	Location de livres scolaires	159
G.	Annonce publicitaire faite dans un programme	159
H.	Garderie d'enfants	159
I.	Ventes de friandises.....	159
2.	A.S.B.L.....	160
3.	Organismes publics ou privés	161
4.	Formation et recyclage professionnel	161
5.	Formations diverses.....	162

6.	Initiatives pour l'emploi.....	163
7.	«Mini-entreprises».....	163
8.	Entreprises d'apprentissage professionnel (E.A.P.).....	164
9.	Enseignement de la dactylographie.....	165
10.	Enseignement des langues.....	166
11.	Enseignement «apprendre à étudier».....	167
12.	Enseignement du sport.....	167
13.	Enseignement des auto-écoles.....	168
14.	Enseignement du pilotage d'avions.....	168
15.	Enseignement dans les écoles d'agriculture.....	169
16.	Enseignement de la coiffure.....	169
17.	Enseignement de l'esthétique.....	170
Titre 17 - Les A.S.B.L. dans le domaine de l'«horeca».....		171
1.	Exploitation d'une auberge.....	171
2.	Exploitation d'un restaurant ou d'un débit de boissons.....	172
A.	Principe d'exonération.....	172
B.	Concession d'une exploitation.....	173
C.	Exploitation d'une buvette par une association sportive.....	174
3.	Offre de repas et de boissons.....	174
4.	Exploitation et location de salles.....	175
5.	Organisation de festivités.....	175
6.	Maisons d'accueil et d'hébergement.....	175
7.	Régime forfaitaire.....	176
8.	Note ou reçu T.V.A.....	176
9.	Distributeur automatique de boissons.....	178
Titre 18 - Les A.S.B.L. dans le domaine de l'immobilier.....		179
1.	Exploitation et location de salles.....	179
A.	Mise à disposition d'une salle.....	179

B.	Location d'installations sportives en vue de spectacles.....	180
C.	Location de parkings	181
2.	Facturation «cocontractant».....	181
A.	Principe de la «règle du cocontractant»	182
B.	Conséquences	183
C.	A.S.B.L. auxquelles ne peut pas s'appliquer la règle du cocontractant	183
3.	Travaux immobiliers gratuits au profit d'une A.S.B.L...	184
4.	Travaux immobiliers effectués par une A.S.B.L. pour ses propres besoins.....	184
	Taxation sur la valeur normale des travaux.....	184
Titre 19 - Les A.S.B.L. dans le domaine social, philanthropique et humanitaire.....		187
1.	Institutions pour la jeunesse	187
A.	Principe d'exonération de la T.V.A.....	187
B.	Demande d'agrément en cours	188
C.	Foyers d'accueil pour jeunes travailleurs.....	188
D.	Publicité.....	188
2.	Associations professionnelles	188
3.	Aide sociale	189
A.	Exemption de T.V.A.	189
B.	Prestations individualisées	190
C.	Activités pour le 3 ^{ème} âge.....	190
D.	Aide familiale	191
E.	Baby-sitting.....	192
F.	Garde d'enfants, crèches et pouponnières.....	192
4.	Service social des Postes.....	193
5.	Titres-services.....	193
6.	Action humanitaire, philanthropique ou civique.....	195
7.	Œuvres paroissiales.....	195
	Notes et reçus	196
8.	Société protectrice des animaux	196
9.	Bureaux sociaux pour artistes.....	197
10.	Exportations par des organismes humanitaires	197
A.	Principe.....	197

B.	Conditions d'exemption	198
C.	Exemption de la T.V.A. par voie d'autorisation	198
D.	Délai d'exportation	200
E.	Contrôle de l'exemption	200
F.	Régularisation à défaut d'exportation	201
G.	Conservation des documents.....	201
H.	Remboursement.....	201
11.	Dons aux organismes caritatifs.....	202
Titre 20 - Les A.S.B.L. dans le domaine médical		205
1.	Hôpitaux	205
A.	Principe d'exonération de la T.V.A.	205
B.	Analyses de laboratoire	206
C.	Prestations soumises à la T.V.A.....	207
D.	Autres opérations	210
2.	Services pharmaceutiques	212
3.	Prévention et protection du travail	212
4.	Maisons de retraite, de repos, de convalescence, etc.	213
A.	Maison de retraite.....	213
B.	Maison de repos.....	214
C.	Maison de convalescence	215
D.	Maison pour handicapés	215
5.	Croix rouge de Belgique	216
A.	Bibliothèques et prêt de livres	216
B.	Enseignement dispensé par la Croix-Rouge de Belgique	216
Titre 21 - Les A.S.B.L. dans le domaine des sports & loisirs		217
1.	Principe d'exonération de la T.V.A.....	217
2.	Exploitation d'une buvette	218
	Distributeur de boissons.....	219
3.	Concession d'une exploitation d'un établissement.....	219
4.	Location d'installations sportives	220
	Infrastructures communales	220
5.	Transfert d'un sportif	221
A.	Indemnités de formation	221
B.	Commissions sur transferts.....	222

6.	Enseignement du sport	222
A.	Cours de sport	222
B.	Moniteur de sport	223
7.	Accès aux terrains, vestiaires et sanitaires.....	224
8.	Organisation d'un tournoi	224
9.	Frais de déplacement.....	225
10.	Loges et business seats.....	226
11.	Sponsoring - publicité.....	227
A.	Vêtements de sport	227
B.	Affiches et panneaux publicitaires.....	228
C.	Publicité lors de compétitions automobiles.....	229
12.	Ventes d'abonnements.....	230
13.	Partage des recettes d'un match	230
14.	Club nautique.....	231
A.	Pratique de la voile et du ski nautique.....	231
B.	Enseignement de la navigation à voile.....	232
C.	Exploitation d'un lac.....	232
D.	Embarcations de l' «A.D.E.P.S.».....	232
15.	Club canin	233
16.	Club et cercle hippiques.....	233
A.	Hébergement de chevaux	233
B.	Relations avec l'«A.S.B.L. «Pari Mutuel Unifié Belge».....	234
17.	Club automobile	236
A.	Billetterie et signalisation d'une course automobile.....	236
B.	Droit d'accès à une piste de karting.....	236
18.	Club colombophile	237
19.	Club d'aviation.....	237
20.	Club de bowling	238
21.	Club cycliste.....	238
22.	Club pédestre.....	239
	Même remarque que celle formulée précédemment pour les clubs cyclistes.	239
23.	Club de fitness.....	239

24.	Club de pêche	240
A.	Etangs.....	241
B.	Pêche sportive et professionnelle	241
25.	Club de tennis.....	241
26.	Club de yoga	242
27.	Tourisme.....	243
A.	Syndicat d'initiative	243
B.	Centre de tourisme social.....	243
C.	Guides touristiques	244
D.	Promenade à dos d'animal.....	245
Titre 22 - Les A.S.B.L. dans le domaine de		
<i>l'environnement.....</i>		<i>247</i>
1.	Principe d'exonération de la T.V.A.....	247
2.	A.S.B.L. Recupel.....	247
	Comptabilisation de la prime de recyclage.....	248
3.	Recyclage des immondices et déchets.....	249
4.	A.S.B.L. Fost Plus	250
5.	Revente des biens recyclés.....	250
6.	Entraide agricole	250
<i>Annexes.....</i>		<i>253</i>
<i>Annexe 1 - Article 44 du Code T.V.A.</i>		<i>253</i>
<i>Annexe 2 - Forfaits cafetiers & petits cafetiers</i>		<i>260</i>
<i>Annexe 3 - La déclaration périodique à la T.V.A.</i>		<i>271</i>
<i>Index.....</i>		<i>273</i>